

Décision

Générale

colonial

Décision n° 68-313-1922 Divers.

n° 68-313-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 décembre 1922

Numéro JO
n° 313 du 31/12/1922

Date du numéro
31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

la somme de 1.302 frs représentant le montant du droit d'enregistrement perçu sur un acte sous seing privé en date du 1er septembre 1922, entre Ahmed ben Ahmed et Ahmed Salem El Mouktany, sera remboursée au sieur Ahmed ben Ahmed.